

Sécabilité : une copie à revoir !

Mardi 10 février les organisations syndicales étaient reçues en plénière par la Direction locale pour faire un point d'étape sur la nouvelle organisation. Un point important a été évoqué : la sécabilité pour absences inopinées ou pour période estivale

■ Gestion des d'absences inopinées

Pour faire face aux absences inopinées, La Direction locale nous a présenté deux scénarii :

• Scénario 1 :

Sur une équipe de 4 facteurs, lors de l'absence inopinée de l'un d'entre eux, le coupage du QL à couvrir sera effectué par un agent de la pluri-activité. Les objets ordinaires seront distribués par les 3 facteurs présents et les objets signalés par un agent de la brigade de tri.

La Direction locale estime ce scénario conforme au schéma « facteur d'avenir » et permet de répondre parfaitement aux conditions de paiement de la prime d'équipe.

• Scénario 2 :

Sur une équipe de 4 facteurs, lors de l'absence inopinée de l'un d'entre eux, le QL de l'agent absent serait couvert par un agent de la pluri-activité tant pour le coupage que pour la distribution (OO + OS). Les activités habituelles de l'agent de la pluri-activité seraient assurées par un agent de la brigade de tri. C'est tout simplement ce que l'on pourrait appeler le jeu des chaises musicales...

Toujours pour la Direction locale, ce schéma ne serait pas conforme au schéma « facteur d'avenir » et ne permettrait pas de répondre parfaitement aux conditions de paiement de la prime d'équipe.

Pour se mettre en conformité, la Direction locale aurait la solution : mettre en place une sécabilité sur les périodes de faible trafic. Ainsi celle-ci s'appliquerait uniquement sur la période estivale (13/07 au 22/08). Techniquement, cette sécabilité programmée serait laissée à l'initiative du chef d'équipe. Celui-ci observerait son planning, regarderait les QL dont les titulaires sont en congés et définirait 5 jours au total par QL de sécabilité. Ces jours là, le coupage et les travaux intérieurs du QL non couvert seraient effectués par le « binôme du samedi ». Les OO et OS seraient séparés en deux et distribués par les autres facteurs de l'équipe. Le chef d'équipe pourrait, pour les alléger, inclure les UI à la tournée voiture de la SAR.

En conclusion :

Dans le dossier « facteur d'avenir », le volant professionnalisé en classe II était fait pour pallier aux différentes absences. C'est d'ailleurs pour cela que la CFDT a toujours revendiqué des équipes composées de 12 facteurs, 3 facteurs d'équipe et un facteur qualité. A P08 PDC, la réorganisation faite dans le contexte que vous connaissez, sans aucune méthodologie, a obligé La Poste à revoir la quasi totalité des quartiers. Aujourd'hui, elle essaie de rattraper son retard en mettant en place quelque chose qui ressemble au schéma national « facteur d'avenir » où la sécabilité est de mise.

Pour la CFDT, s'il est vrai que le scénario 2 présente une sécabilité sur une période programmée et courte (5 jours au total sur 6 semaines) et paraît moins catastrophique que le scénario 1, il fait lui aussi appel à la brigade de tri. Or, des engagements forts avaient été pris avec les organisations syndicales. La brigade de tri ne devait plus servir de variable d'ajustement sur l'ensemble du bureau. Les SAR devaient être autonomes et responsables. Apparemment, nous en sommes encore loin !!!

La Direction locale souhaite que l'ensemble des organisations syndicales se prononce sur l'un des 2 scénarii avant le 19 mars 2009, date de la prochaine plénière. Pour la CFDT, elle doit revoir avant tout sa copie et présenter un schéma ne reposant pas principalement sur la brigade de tri.

Avec la CFDT, SOYONS

[RESPECTÉS]